L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 24 JANVIER.

La Cour suprême du Maine. —Sur la Cour Suprême, dont la décision a considérablement changé l'aspect des affaires, le "Herald" fait les observations suivantes: "Le Maine faisait partie du Massachusetts jusqu'en 1820, et quand il s'en est séparé, il a naturellement voulu conserver les formes constitutionnelles auxquelles il avait été habitué. Cette singulière clause de la constitution du Massachusetts qui impose aux juges du plus haut tribunal l'obligation de donner leur opinion sur les questions qui leur sont soumises par le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif n'a été admise par aucun autre Etat, si ce n'est par le Maine, qui a été enlevé au côté du Massachusetts, comme Eve au côté d'Adam. Aucun des trente-six autres Etats n'a rien qui y ressemble. Il n'y a non plus rien de pareil dans le gouvernement fédéral, ni dans celui de la Grande-Bretagne, auquel les Etats-Unis ont emprunté l'ensemble de leur système judiciaire. C'est une anomalie dans les institutions de la race de langue anglaise.

"Quand une cour donne son avis sur une question politique, elle remplit des fonctions semblables à celles d'un attorney-général. Elle ne rend pas un jugement obligatoire; c'est seulement une consultation qu'elle donne. La différence qu'il y a, c'est que l'avis légal de l'attorney général peut être examiné et déclaré nul par la Cour suprême sans aucune difficulté, tandis que si une cour prend sur elle de donner une consultation, elle ne peut guère être disposée à écouter les arguments de l'avocat qui soutient l'opinion contraire dans une contestation judiciaire. Nous ne doutons nullement, toutefois, de la parfaite régularité et de la justice des opinions qui viennent d'être exprimées par la Cour Suprême du Maine dans sa capacité consultante, considérée comme distincte de ses fonctions judiciaires. Mais le système qui lui attribue les devoirs ordinaires d'un attorney général s'écarte des procédés suivis par les autres gouvernements.

"L'opinion que la Cour suprême a exprimé à titre de consultation a un grand poids moral. Cependant les fusionnistes ne céderont pas par cette considération; ils céderont parce que la milice est entre les mains de leurs adversaires, et qu'ils ne peuvent pas aller beaucoup plus loin sans prendre sur eux l'odieuse responsabilité d'une guerre civile. Le point essentiel de la contestation était la prompte décision prise par le général Chamberlain de reconnaître le gouverneur Davis."

La France et l'Allemagne.

L'empressement avec lequel les puissances européennes ont accueilli le ministère de Freycinet, les paroles cordiales que, par l'organe de leurs représentants, elles ont échangées avec le président du Conseil, à l'occasion des réceptions officielles du Jour de l'an, amènent le "London Standard" à jeter un coup d'œil sur la carrière qu'a fournie la France depuis les événements funestes de 1870. On ne peut qu'admirer la rapidité avec laquelle elle a pansé ses blessures, elle s'est relevée de ses désastres et a atteint un haut degré de prospérité. Ces résultats, ajoute le Standard, ne peuvent qu'attirer l'attention de l'Allemagne et ce serait tomber dans un étrange oubli des événements, si l'on s'imaginait que les paroles adressées par le prince de Hohenlohe à M. Freycinet sont l'expression pleine et entière des sentiments du gouvernement allemand à l'égard de la France:

Il est impossible que M. de Bismark n'ait pas toujours présent à son esprit les progrès rapides et toujours grandissants de ce pays dans tout ce qui rend un Etat redoutable à un autre, quand il arrive que leurs relations amicales sont suspendues, et il n'y a pas de doute que l'une des premières pensées qui doivent préoccuper cet esprit vigoureux mais inquiet, ce doit être de savoir comment apaiser l'amertume et les rancunes de la nation française. La main que l'Allemagne a porté sur l'Alsace et la Lorraine retient de plus rigoureusement ces deux provinces; mais la France n'a rien abandonné du désir anxieux qu'elle a de les reprendre. Le prince de Bismark, en homme pratique, doit parfois se demander si la possession violente de ces deux provinces vaut l'héritage de rancune qu'une génération en France va transmettre à l'autre. Une restitution paisible en ce moment semble une des choses les plus improbables de ce monde, et pourtant il n'est pas besoin d'être homme politique bien sentimental pour comprendre que la certitude d'une paix et d'une amitié durables entre la France et l'Allemagne ne serait pas payée trop cher par l'adoption de ce parti.

A propos de la démission de Saint-Vallier, le correspondant du "Times" raconte les péripéties qui ont précédé la nomination pour le poste de Berlin. Le duc Decazes s'était obstiné à conserver à ce poste M. de Gontaut-Biron, malgré l'antipathie qu'il inspirait au prince de Bismarck, antipathie dont il gratifiait d'ailleurs aussi M. d'Oubril, l'ambassadeur de Russie. Les choses en arrivèrent au point que le prince de Hohenlohe, le plus scrupuleux des ambassadeurs, ne put, néanmoins, faire autrement que de faire comprendre indirectement au duc Decazes les difficultés que cet état de choses pouvait faire surgir à un moment donné. Ici nous laissons la parole à M. de Blowitz.

Un de mes amis, dit-il, de la véracité duquel je réponds, amena, un jour qu'il dînait chez le duc, la conversation sur ce thème délicat. Il exposa au duc l'ennui que causait au chancelier allemand, la situation pénible dans laquelle se trouvait placé M. de Gontaut-Biron et les risques constants auxquels étaient exposées les destinées des deux pays. Comme le duc écoutait très attentivement, mon ami arriva peu à peu à insinuer qu'un changement de personnes produirait le meilleur effet et effacerait toutes les difficultés; que le chancelier apprécierait vivement une mesure de ce genre, prise spontanément, et qu'il ne s'agissait pas d'envoyer à Berlin quelqu'un d'antipathique au duc (une allusion à M. de Saint-Vallier), mais quelqu'un de ses propres amis, comme, par exemple, M. Léon Say, qui alors était son collègue au ministère.

A ce moment, le duc jeta au loin son cigare, se plaignit amèrement de cette ouverture, bien qu'elle ne fût nullement officielle, et déclara que s'il avait le malheur de sonder un cabinet étranger au sujet du rappel d'un ambassadeur, l'ouverture serait reçue avec aigreur et indignation; que lui seul était juge du soin d'apprécier les qualités d'un ambassadeur français auprès d'un gouvernement étranger; qu'un ambassadeur devait convenir à lui et non à ce gouvernement; que s'il avait un ambassadeur sympathique au prince, ce dernier lui ferait tout voir par ses lunettes, et qu'il ne connaîtrait jamais la vérité.

Le duc tint donc bon, et ce n'est qu'à l'avènement du cabinet Dufaure, que le même personnage (toujours d'après M. de Blowitz) réussit à modifier la combinaison primitive du cabinet, dans laquel M. Waddington devait prendre le portefeuille de l'instruction publique et M. de Saint-Vallier celui des affaires étrangères. "L'ami de M. de Blowitz," disons-nous, réussit à faire nommer M. Waddington aux affaires étrangères, afin que celui-ci pût rappeler M. de Gontaut-Biron et le remplacer par le comte de Saint-Vallier.

Le correspondant du "Times," reconnait cependant que les circonstances ne sont plus les mêmes; que le souvenir de M. de Gontaut-Biron est effacé à Berlin; que M. Challemel Lacour, dont il est question pour remplacer M. de Saint-Vallier, possède une qualité précieuse, celle de parler allemand, et de connaître les mœurs et le caractère des Allemands, et que, si l'arrivée de M. de Saint-Vallier à Berlin était une source de grande force pour le cabinet Dufaure, son départ a cessé d'être un danger pour le ministère de Freycinet.

Le nouveau tarif des douanes en France. —On sait que la discussion du tarif général des douanes s'ouvrira, à la Chambre, le lundi 19 janvier prochain.

Afin de permettre à ce débat de s'ouvrir exactement à cette date, on distribuera, mardi 12, aux députés, le rapport général de M. Malézieux, et les rapports partiels qui restent à connaître.

Cette discussion sera précédée d'un débat général, dans lequel M. Tirard, ministre du commerce, fera connaître les principes qui dirigent la politique économique du gouvernement, et les motifs qui ont présidé à la confection du tarif général qu'il a présenté.

On s'attend à une lutte assez vive entre les partisans des deux systèmes, protectionniste et libre-échangiste. M. Rouher prépare un grand discours pour défendre l'œuvre à laquelle il s'est associé plus particulièrement en 1860, comme ministre de l'empire.

Cette discussion générale paraît devoir occuper quatre ou cinq séances. L'examen détaillé des articles du tarif occupera ensuite au moins une quinzaine de séances.

Le vote final du tarif ne pourra guère être rendu avant le 15 février.

Le rapport général de M. Malézieux sera accompagné d'une série de tableaux très intéressants que la commission a jugé utile d'y annexer. Ces tableaux fourniront un quadruple état comparatif comprenant:

1° Le chiffre du tarif [illegible] actuel, [illegible] 1879;

2° Le chiffre du tarif conventionnel actuel, [illegible] des traités de commerce de 1860;

3° Les chiffres du nouveau tarif proposé par le gouvernement;

4° Les chiffres arrêtés par la commission.

[illegible] de ce travail, il faut ajouter que le tarif général comprend environ 1,560 articles différents, à chacun desquels correspond une taxe spéciale. La commission a conservé 900 des taxes nouvelles proposées par le gouvernement, et en a modifié 660.

Le tableau annexé au rapport général de M. Malézieux, contiendra, par suite, 6,000 taxes, soit anciennes, soit nouvelles.

—Nous lisons dans le *Temps*:

On a parlé d'instructions adressées par le ministre de l'intérieur aux préfets, au sujet des revendications formulées par les Conseils municipaux au profit des bureaux de bienfaisance sur les quêtes faites dans les églises ou sur les souscriptions ouvertes dans les journaux.

Nous croyons savoir que M. Lepère, désireux comme toujours d'appliquer la loi, toute la loi, rien que la loi, a demandé sur cette matière religieuse son avis au conseil d'Etat.

—Il est toujours question, dit l'*Estafette*, de la nomination de M. Spuller au poste de sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères. On attendrait le retour des Chambres avant de faire cette nomination. Le gouvernement voudrait, en effet, avoir le sentiment des groupes de la majorité sur la nécessité du sous-secrétariat du ministère des affaires étrangères.

JE NE VOYAGE JAMAIS SANS CELA.

Brockville, 25 septembre 1879.

MM. H. H. Warner & Co., Rochester, N. Y.

Messieurs: En voyageant dans l'Etat du Texas la saison dernière, je contractai des maladies infectieuses dont je désespérais presque de me relever jamais, et pendant les cinq mois de séjour que j'y fis, je fus fréquemment frappé de prostration et dans l'incapacité totale de vaquer à mes affaires, mais d'après le conseil d'un ami qui demeure dans votre ville j'essayai de vos "Safe Pills et Bitters," et je suis maintenant très heureux de pouvoir témoigner des bons résultats qu'ils ont eu pour moi. J'en éprouvai bientôt une grande amélioration et quelque temps après je fus complètement rétabli. Une dose de pillules, de temps à autre, et l'usage régulier des Bitters me firent jouir d'une bonne santé pendant tout le reste du séjour que je fis dans cette région. Je ne voyagerai dans le Texas ou dans l'ouest sans emporter avec moi vos "Safe Pills" et "Bitters" comme une partie de mon bagage. Si ces remèdes ne sont pas à vendre ici, envoyez-moi je vous prie trois bouteilles de Bitters et une demi-douzaine de boîtes de pillules, ou dites-moi où je pourrai les trouver au Texas ou dans l'ouest, attendu que je suis sur le point d'y retourner.

Votre très sincèrement,
G. A. J. GADBOIS.

UN VIEILLARD RENDU A LA SANTÉ.

Batavia, N. Y., 15 septembre 1879.

H. H. Warner & Co., Rochester, N. Y.

Messieurs: pendant 40 ans j'ai souffert des reins et du foie, étant obligé de faire de l'urine toutes les demi-heures, et j'ai aussi grandement souffert de palpitations de cœur. J'emploie maintenant vos "Safe Kidney et Liver Cure," et je puis dire avec vérité, bien que j'aye 70 ans, que je me sens comme un homme nouveau.

PETER SHOWERMAN.

OFFICIEL.

Bons de Première Hypothèque des chemins de fer de rue de la Nouvelle-Orléans.

$700,000

AYANT à courir vingt-quatre ans du 1er décembre 1879 et portant six pour cent d'intérêt par an, payable semi-annuellement—le 1er juin et le 1er décembre.

$300,000 des fonds ci-dessus ont déjà été vendus.

Le reste, $400,000, sera à vendre au pair et intérêt accru, par

la compagnie de Banque et du Canal de la Nile-Orléans
ET
la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Licences de ville pour 1880.
Département des Finances.
Hotel de ville, Nouvelle Orléans, 1er janvier 1880.

CE Département sera prêt dès vendredi 2 janvier 1880, à livrer les licences de ville de 1880, pour voitures, métiers, professions et occupations, et recevra en paiement jusqu'au 21 janvier 1880,

90 pour cent en argent et 10 pour cent en ordonnances impayées de la ville pour les années 1876, 1877 et 1878.

Les propriétaires ou gardiens de chiens sont prévenus qu'une licence doit être prise pour chaque chien, conformément à l'ordonnance No 5,140 A. S.

A. H. ISAACSON, Administrateur.
1er jan—1m.

Bureaux de la Orleans Rail Road Co., coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1880.—Conformément à l'Article XI de la Charte, l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie pour élire sept directeurs devant servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau LUNDI, 2 février 1880, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Il ne sera fait aucun transfert d'actions pendant les dix jours qui précéderont l'élection.

H. HUARD, Secrétaire.
23janv—11f

Banque Nationale Mutuelle de la Nile Orléans.—19 janvier 1880.—A une élection tenue à cette Banque, le 13 du courant, ont été élus directeurs pour la présente année:

LLOYD R. COLEMAN, PAUL FOURCHY, JOHN T. HARDIE, P. MASPERO, ADOLPH MEYER, J. A. SHAKESPEAR, B. W. TAYLOR, J. C. VANWICKLE, B. P. GRIGSBY.

Et à une réunion desdits directeurs tenue aujourd'hui, MM. JOHN T. HARDIE et P. MASPERO ont été réélus à l'unanimité Président et Vice-Président de la Banque.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.
21 jan—15f

Banque Nationale d'Etat de la Nile-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1880.—A la réunion annuelle régulière des actionnaires de cette banque, tenue aujourd'hui, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante:

Saml H. Kennedy, Louis A. Wiltz, Alfred Moulton, Julius Vairin, S. Hernsheim, John H. Maginnis, Pierre Lanaux, James Jennings McComb, Joseph Bowling.

Et dans une réunion des directeurs tenue aujourd'hui, M. Samuel H. Kennedy a été à l'unanimité réélu président et M. Louis A. Wiltz, vice-président.

J. E. JARREAU, Remplissant les fonctions de caissier.
21 janv—7f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 27 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, le 19 janvier 1880.—A une élection tenue le 8 de décembre 1879, par les actionnaires de cette compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité, Directeurs pour l'année courante:

LOUIS BUSH, M. L. NAVRA, JNO I. ADAMS, J. C. DENIS, P. MALOCHEE, F. LABORDE, W. ALEX. GORDON, H. PEYCHAUD, GEO. FERRIER.

Et à une assemblée des Directeurs tenue ce jour M. H. PEYCHAUD a été unanimement réélu Président, et M. W. ALEX GORDON, vice-Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
20 janv..7f

Banque Nationale Germania, Nouvelle-Orléans, le 16 janvier 1880.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, qui a eu lieu le 13 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante:

A. B. Cain, H. R. Gogreve, Jules Cassard, John F. Kranz, Henry Abraham, J. K. Small, T. Prudhomme, H. Zuberbier, Nic. Miller.

Et à une réunion de la direction, tenue ce jour, M. JULES CASSARD a été élu Président de la Banque à l'unanimité.

J. L. BERCIER, Caissier.
17 janv—6f.

Avis.—L'élection annuelle des directeurs de la compagnie de Glace de la Louisiane, aura lieu conformément à la charte, au bureau de la compagnie, Nos. 27 et 29, rue South Front, MERCREDI, 4 février prochain, de 11 a. m. à 2 p. m.

W. A. BILLAUD, Secrétaire.
16 janv au 4 fév.

Compagnie d'Assurance du Home—12 janvier 1880.—A l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie, tenue le 5 de ce mois, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis:

J. B. Woods, F. Stringer, Thos Sexton, A. Stewart, John Barkley, Ed J. Gay, John J. Gidiere, Jas. Flower, Wm T. Hardie, E. K. Converse, John J. Barr, S. J. Keith.

Et, à une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour M. J. B. Woods a été réélu, à l'unanimité des voix, président de la Compagnie, Wm Sexton, vice-président et Chs. Lesassier, secrétaire.

CHS. LESASSIER, Secrétaire.
13 janv—1m

Compagnie d'Assurance "Home".—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie qu'à une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu le 8 de ce mois, un dividende de 5 pour cent a été déclaré payable à partir de LUNDI 12 courant.

CHAS. LeSASSIER, Secrétaire.
11janv—15f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1880.—L'élection annuelle pour Directeurs de cette Banque aura lieu à la banque LUNDI, 2 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON, Caissier.
4jan—1m—D.Mar.2

Mutual National Bank.—Nile Orléans, 31 décembre 1879.—A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 30 du courant, un dividende de [illegible] pour cent a été déclaré, [illegible].

JOSEPH MITCHEL, Caissier.
3 jan—1m

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans [illegible] 1879 [illegible]

J. E. JARREAU, Caissier par intérim.
30 déc—1m

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre du Grand Opéra, Canal et Dauphine. [illegible] saison d'adieux de la troupe d'Opéra français de M. MAURICE GRAU. Jeudi soir, 22 janvier, à la demande générale, pour la dernière fois

LA GRANDE DUCHESSE

Vendredi—Soirée de Gala. Bénéfice de Mlle Angèle.
LA FILLE DE MME ANGOT (2e acte)
—ET—
LA VIE PARISIENNE (Lido la Paris) [Troisième acte.]
Samedi matinée—Madame Favart.
Les Cloches de Corneville. [illegible]
Dimanche 25 janvier—La saison de gala—ROBSON et CRANE dans Our Bachelors.
22 janv—

THÉATRE DE L'OPÉRA. RUE BOURBON.

Opéra à des prix populaires.

PRIX DU SOIR:
Entrée.......Une piastre
[illegible]

PRIX DES MATINÉES.
Entrée générale........Cinquante cents
Sièges réservés à l'orchestre et dans les loges..........Cinquante cents extra

Représentations d'adieu de la Compagnie d'Opéra Française DE M. MAURICE GRAU.
[illegible]
DIMANCHE SOIR 25 JANVIER 1880.

Dimanche soir, 25 Janvier. Représentation Extraordinaire!
Deux opéras:
LA GRANDE DUCHESSE, [Premier et second actes]
Mlle PAOLA MARIE......La Grande Duchesse
Mlle ANGELE.......Wanda
M. CAPOUL........Fritz
Finissant avec [pour la première fois cette saison]
LE PETIT FAUST, (Premier et second actes).

Lundi soir, 26 Janvier, un Opéra nouveau! Première représentation à la Nouvelle-Orléans du dernier et plus grand succès de Lecocq
LA CAMARGO.
Cette pièce
Représentée pendant plus de 150 soirs au théâtre de la Renaissance, à Paris, sera représentée ici avec des costumes entièrement nouveaux et une distribution extraordinaire, comprenant Mlles Paola-Marie, Angèle, Grégoire, Raphael, MM. Mezières, Juteau, Jouard, Duplan, Poyard, Vilano.

Mardi soir, 27 Janvier.
Un nouvel opéra. Première représentation ici, avec des costumes nouveaux, du plus récent succès d'Offenbach,
Mme FAVART,
représentée pendant plus de 200 soirées consécutives au Théâtre des Folies Dramatiques, à Paris, et représentée ici avec une grande distribution de rôles.

Mercredi, Matinée, Seule Matinée de MIGNON.
Mercredi soir. Bénéfice de l'Union Française.
LES CLOCHES DE CORNEVILLE
Et un Intermède Musical.
Toute la Compagnie paraîtra pour cette occasion.

Jeudi soir.
Première représentation du charmant opéra-comique de Herold.
LE PRÉ AUX CLERCS.

Vendredi, à midi.
Matinée d'adieu—Seule Matinée de Mme FAVART.
Vendredi soir—Soirée de Gala et d'adieu.
Au Bénéfice de M. VICTOR CAPOUL. Opéra Bouffe, Opéra Comique et Grand Opéra. La Fille de Mme Angot,—Second acte, Mignon,—Second acte, et le troisième acte du Faust, de Gounod.

L'on peut se procurer des sièges pour ces représentations au magasin de musique de P. Werlein, 135 rue du Canal, de 9 A. M. à 5 P. M.

Pendant la journée de Dimanche les billets seront en vente au contrôle de l'Opéra, rue Bourbon.
22 janv—

Les Meilleurs Pianos ET **Les Plus Populaires** A **Grunewald Hall** 14, 16, 18, 20 & 22 RUE BARONNE.

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway, Knabe, Pleyel, Weber, Fischer PIANOS

AINSI QUE LES Clough & Warren, Peloubet, Pelton & Co, Orgues

Les plus recherchés nonobstant la modicité de leurs prix.

Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.

[illegible] Venez voir nos [illegible] de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD, GRUNEWALD HALL.
11janv—2m

CHAMPAGNE.

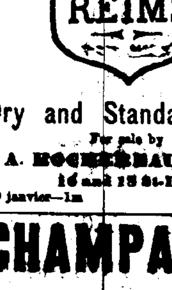

Dry and Standard Type
For sale by
A. ROCHEREAU & Co.
16 and 18 St-Louis street,
10 janvier—1m

CHAMPAGNE DELMONICO.

En Bouteilles, Demi et Quart,
—DE LA—
Maison Delbeck & Cie, de Reims.

M. E. LAMONTAGNE, 52 Beaver St., New-York. Agent pour les Etats du Nord
M. A. NADAL, 49 Decatur St., New-Orleans. Agent pour les Etats du Sud.

SIROP PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

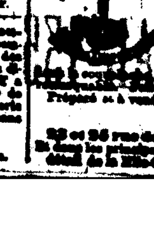

Le Sirop pectoral aux navets indiens guérit [illegible]

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, pharmacien,
22 et 26 rue des Champs-Elysées, Et dans les principales pharmacies en gros et en détail de la Nile-Orléans.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE [illegible] 86 rue St-Charles. [illegible] M. JOSEPH MURPHY [illegible]
Dernière fois cette saison—Grand drame de Murphy | MAUM CRE.
Souvenez-vous, matinée et soir.
23 janv—1f

Rue St-Charles. Rue St-Charles.
ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.
Seconde et dernière semaine de l'engagement de M. JOSEPH MURPHY, Le Grand Comédien Irlandais, Commençant Dimanche, 25 janvier 1880.
[illegible]

THÉATRE ST-CHARLES.
DEUX SEMAINES SEULEMENT. MATINÉES Mercredi et Samedi à midi.
COMMENÇANT DIMANCHE SOIR 25 JANVIER.
Le célèbre et unique
PROF. J. M. MACALLISTER
Le roi des Prestidigitateurs,
DANS SES ILLUSIONS CÉLÈBRES.
100 { Beaux et riches cadeaux donnés à chaque représentation } 100
PRIX D'ENTRÉE:
Cercle et galerie avec 1 enveloppe......75 cents
Parquet et cercle avec 2 ....50 ..
Loges pour gens de couleur, cercle de famille avec 2 enveloppes.........50 ..
Un billet d'une piastre permet au porteur d'aller dans toutes les parties de la salle et donne droit à 5 enveloppes.
Des sièges réservés en vente au théâtre St-Charles à partir de samedi, 24 janvier.
23janv—2f

GRAND BAL PARE
—DONNÉ PAR LA—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
A LA SALLE DE L'OPÉRA,
LE SAMEDI, 24 JANVIER 1880
PRIX DU BILLET.........$2.
Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
L. Simon, Secrétaire.
N. B.—Les demandes d'invitations de dames devront être adressées à la Direction, qui se réunit à l'Asile tous les mercredis et vendredis.

Grand Bal Paré et Masqué
—DONNÉ PAR LA—
SOCIÉTÉ SUISSE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI soir, 24 Janvier 1880,
A la Salle des ODD-FELLOWS.
—Comité d'arrangements.—
E. HŒHN, Chairman.
D. S. Bamelli, L. H. Perret, E. Dietz, E. Muller.
—Comité d'invitation—
E. DIETH, Chairman.
Otto Steffen, H. Dertes.
BILLETS........UNE PIASTRE.
La Barre et le Restaurant pour le dit bal seront vendus à l'encan Mercredi, 7 janvier, à 7 1/2 heures du soir, chez M. OTTO STEPFAN. 79 Passage de la Bourse.
14 déc—14 & 18 janv à la date

LOTERIE
DU GRAND TABLEAU ALLÉGORIQUE DE "LA LOUISIANE" PAR J. GENIN.
125 Billets à $10.
A VENDRE CHEZ:
L. UTER, No 38 rue Royale.
J. GENIN, No 150 rue du Canal.
La Loterie sera tirée le 10 février prochain. 19janv—

Dentistes.

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.

LES plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de cette science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—"Voir, c'est croire." —J'expose la médaille que m'est valu mes râteliers. Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance. Les prix les plus réduits de la ville.
City Dental Rooms, 156 rue du Canal.
G. P. MALONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nile-Orléans. 11 janv—

JOSEPH C. SIERRA, DENTISTE,
191 --- DAUPHINE --- 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880—

DENTISTE.
Dr E. P. DOREMUS,
Dentiste, Successeur du Dr DICKEY,
110 Rue du Canal,
Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov..6m

JAS. S. KNAPP, D.D.S.
Est de retour et continue à exercer sa profession de dentiste dans toutes ses branches au même local qu'il a occupé nombre d'années.
Rue Baronne No 15. 28 oct—3m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après [illegible] formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations dans tous genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Dr. J. B. PEREZ,
MÉDECIN et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES.
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, la blennorrhagie, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Les RESSERREMENTS guéris par un simple médicament, sans peine.
Les maladies de femmes, et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING [illegible]
Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nile-Orléans. 19 sept—1 an
[illegible] sage-femme [illegible] 140 St Louis [illegible]
20 nov..1 an

PHARMACIE GENERALE
Ancienne [illegible] Chartres et St-Philippe
CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de MÉDICAMENTS DE CHOIX. [illegible]

Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin de R. SCHMIDT, PHARMACIEN, [illegible] Remparts et Bayou.
[illegible]
Prix de la bouteille.......75 cts.
1er nov—3mois

Annonce Spéciale
—DU—
MAGASIN POPULAIRE
"One Price Clothing Store,"
[illegible] coin Ste-Anne.

Notre stock de Vêtements d'Automne et d'Hiver est complet maintenant, et je l'offre aux prix les plus réduits qui aient jamais existé en ville. [illegible]

Vêtements à	$5	valant	$8
" "	6	"	9 50
" "	7 50	"	11 50
" "	9	"	12
" "	10	"	14 50

PANTALONS DE $1 à $6.

Je viens d'ouvrir un nouveau Département d'Habillements de fantaisie pour JEUNES GENS et GARÇONS, et D'articles de toilette pour hommes; De Chapeaux de tous genres, Ainsi qu'un stock complet de MALLES, VALISES DE VOYAGE, Aux plus bas prix du marché.

Maintenant prêts à subir un examen: 40 différentes qualités d'habillements d'hiver.

60 différentes qualités Pardessus d'automne et d'hiver de $8 à $25.

Nous n'avons pas pour la valeur d'un dollar en magasin de vieux stock de vêtements d'hiver, l'ayant tout vendu à la campagne. Ne vous laissez pas induire en erreur en payant de forts prix [illegible].

Publié par
MICHEL LION,
195, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne,
VIS-A-VIS LE MARCHÉ FRANÇAIS.
Le plus grand magasin de la Nouvelle-Orléans. 6déc—3m

Notre Stock Entier DE HABILLEMENTS
Réduit depuis le 1er Janvier.
Nous offrons des Bargains surprenants dans chaque département.
Il nous faut de la place pour notre immense Stock de Printemps que nous recevrons peu de jours après le 1er février.
Ne manquez pas cette occasion de choisir de beaux PARDESSUS, ULSTERS, MOUCHOIRS, ARTICLES DE TOILETTE et CHAPEAUX pour Hommes, Enfants et Jeunes Garçons du plus grand et du plus bel assortiment de la ville à des Prix qui ne peuvent pas être égalés.
Léon Godchaux,
81 & 83 RUE DU CANAL,
21 déc—

Grande Vente DE VETEMENTS
POUR
HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS
CHEZ
C. LAZARD,
213, 215 et 217 Vieille Levée,
Près de la rue Dumaine.

CETTE Maison si favorablement connue par toute la ville et la campagne comme étant de confiance et à bon marché, vient de recevoir une immense quantité de vêtements destinés au goût pour automne et hiver, qu'elle offre à des prix excessivement réduits.

GRANDE VARIÉTÉ
D'Habillements Complets
POUR
HOMMES, JEUNES GENS, ET ENFANTS,
Ainsi que de
CHAPEAUX, CASQUETTES, LINGES DE DESSOUS, CHEMISES, CRAVATES, ETC, ETC. ETC.

Spécialité pour Vêtements d'Enfants de 3 à 9 ans.

Ce que nous offrons dans ce genre est tout ce qu'il y a de BEAU ET DE BON MARCHÉ. Chacun trouvera son avantage à venir voir et examiner nos

MARCHANDISES

qui se recommandent par la COUPE, l'ÉLÉGANCE, LE BON GOUT, et surtout la DURABILITÉ.

PRIX FIXES.

Vêtements faits sur mesure, sous la surveillance d'un coupeur de premier ordre. Convenance garantie.

Nous invitons nos amis et les marchands de la Campagne, à venir nous voir avant de faire leurs achats ailleurs.

Les commandes par la poste, accompagnées d'une remise, recevront notre attention toute particulière.

CHAMPAGNE BOLLINGER
En grandes et demi-bouteilles.
Le Vin favori des Clubs de l'Est.
Grand vin Château Dillon.
En barriques et en caisses.
5,000 caisses vendues à New-York en 1879.
Bières anglaises mises en bouteilles
Par E. & J. BURKE, Dublin.
BASS, ALLSOPPS, GUINNESS.
WHISKEY D'IRLANDE,
de E. & J. BURKE, en fûts et en caisses.
A vendre par
SCHMIDT & ZIEGLER, Importateurs, 49, 51, 53, 55 rue [illegible].

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE"
DANS SA DOUZIEME ANNÉE
Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nile-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
LE MARDI, 10 Février 1880,
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE B.

GROS LOT: $30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera ponctuellement à 11 heures du matin
Au bureau de la Compagnie,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 10 Février 1880,
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000	soit	$30,000
1 Lot de	10,000		10,000
1 Lot de	5,000		5,000
2 Lots de	2,500		5,000
5 Lots d	1,000		5,000
20 Lots d	500		10,000
100 Lots d	100		10,000
200 Lots de	50		10,000
500 Lots de	20		10,000
1,000 Lots de	10		10,000

PRIX D'APPROXIMATION.

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit........2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit........1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit........900

1,857 Lots se montant à........$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans.

Transmettez l'argent par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de $2 du
Mardi, 10 Février 1880.
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages, de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

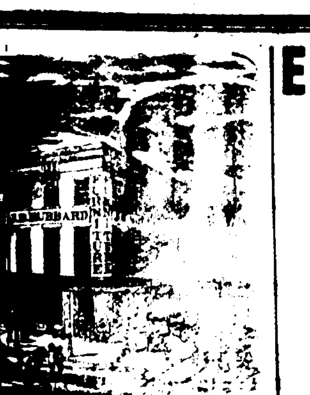

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

PALAIS DE MEUBLES DE Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

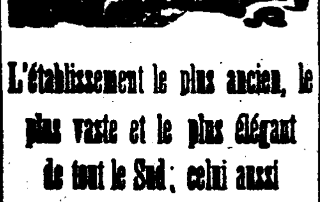

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotelline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

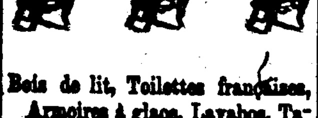

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

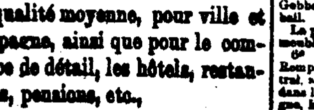

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

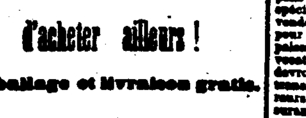

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

ENCAN!!! ENCAN!!!

Pour clore les affaires de Bijouterie

Le Stock du magasin de Bijouterie de

A. M. HILL,
86 RUE ST. CHARLES,

Sera offert à l'enchère publique, en lots à la convenance des acheteurs, à partir de

MARDI, 6 janvier, à onze heures du matin.

Des centaines de montres en or et en argent de la célèbre Compagnie de Montres Américaines Waltham.

Diamants, Bijouterie fine, Chaînes en or, Argenterie de Rogers, Smith & Cie. Argenterie plaquée de Wilcox, Meriam et Middleton, toute garantie valant, comme qualité, le triple et le quadruple. Ce Stock doit se vendre à quelque prix. La qualité en est garantie. Les dames sont invitées à assister aux ventes qui se feront tous les jours de onze heures du matin à sept heures et demie du soir.

NASH & HODGSON,
J. H. FRENCH, Encanteurs,
FERA LA CRIÉE.
4 jan—2m.

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Vente positive pour cause de changement d'affaires.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—MARDI, 27 janvier 1880, il sera vendu à 11 heures du matin, au Looper parc, rue Bienville, entre les rues Alexandre et Napoléon—

La vacherie de M. Looper comprenant 28 vaches laitières, plusieurs avec veaux et la balance sur le point de vêler—1 taureau, 1 cheval, 1 charrette à lait, les bidons, harnais et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle, qui est de 25 gallons de lait garantis, sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Jusqu'à $150 comptant: de $150 à $250, trois mois, de $250 à $350 six mois, et au-dessus de $250, neuf mois de crédit, en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
24 janv—

PAR C. E. GIRARDEY

GRANDE VENTE SANS RESERVE
—DE—
Emplacements de commerce et résidences de choix parmi ce qu'il y a de mieux soit comme placement ou comme demeure en ville.

Comprenant le vaste emplacement de commerce de MM. Macou & Co., importateurs de marchandises sèches, coin Sud-Ouest des rues Poydras et Baronne, No. 204 Poydras, et Nos. 122, 124, 126, 128 et 130 Baronne.

L'écurie populaire et entrepôt de voitures "Stonewall Jackson" de James Regan, Nos. 132, 134, 136, 138, 140 et 142 rue Baronne.

Le café de M. A. Pourtalet, No. 212, rue Poydras.

Le magasin de fourrage de M. Coutelou, No 216 rue Poydras.

Toutes ces propriétés sont près et presque vis-à-vis du marché Poydras.

La bâtisse en briques à deux étages et vaste terrain, Nos. 94 et 96 rue Perdido, entre celles Remparts et Bassin, derrière le magasin de meubles de Hubbard, et la résidence en briques à deux étages, centralement située, No. 62 rue Remparts, entre celles Bienville et Conti.

Le tout sans réserve, pour effectuer un partage entre les héritiers de Mme Eugénie Tureaud, décédée.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 7 février 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan avec le consentement des parties, pour effectuer un règlement et un partage entre les héritiers de Mme Eugénie Tureaud, décédée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Cet emplacement de commerce supérieur, le magasin en briques à trois étages formant le coin sud-ouest de la rue Sud Poydras et Baronne, dans l'îlet borné par les rues Sud Poydras, Dryades, Baronne et Lafayette, dans le 1er district de cette ville. Ce lot est désigné par le No. 1 et mesure 23 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras, sur 127 pieds 3 pouces de profondeur et de façade à la rue Baronne, ensemble avec les droits, privilèges, servitudes qui y appartiennent. Les améliorations comprennent le magasin en briques à trois étages, solidement bâti, et les bâtisses à deux étages dans le fond, désignées par le No. 204 Sud Poydras, et par les Nos. 122 à 130 inclusivement, rue Baronne. Il est connu comme le magasin populaire de MM. P. Macou & Co importateurs de marchandises sèches à qui il est loué jusqu'au 31 octobre 1880 au taux de $1,800 par an. Ces messieurs occupent ce magasin depuis plus de 20 ans et ont payé le double de ce prix. Ce magasin fait face au marché Poydras et avec son étendue de face sur deux des principales rues, en fait un emplacement de commerce sans pareil dans ce quartier animé et toujours riche.

2° Le magasin et résidence en briques à trois étages, No 212 Sud Poydras, situé dans le même district et le même îlet que celui ci-dessus décrit. Le lot est désigné par le No. 5 et mesure 22 pieds 9 pouces de face à la rue Poydras, sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les droits, privilèges qui lui appartiennent. C'est également un excellent emplacement de commerce et est occupé par A. Pourtalet comme café, au taux de $600 par an sans bail.

3° Le magasin et résidence en briques à trois étages, solidement bâti, No. 216 rue Sud Poydras, situé dans le même district et le même îlet que celui ci-dessus décrit. Le lot est désigné par le No. 7, mesurant 22 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Poydras, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Ensemble avec les droits, privilèges, servitudes y appartenant. C'est également un emplacement supérieur pour affaires et est occupé par M. Coutelou comme magasin de fourrage au taux de $600 par an sans bail.

4° Cette vaste propriété dont la valeur augmente de jour en jour et presque attenante à celle décrite plus haut, bien connue comme l'écurie et entrepôt de voitures de Regan.

Elle est située dans le même District et le même îlet que le précédent et se compose de six lots désignés par les Nos. 8, 9, 10, 11, 12, et 13.—Mesurant chacun 23 pieds 5 pouces de face à la rue Baronne sur 152 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles—offrant une façade entièrement continue sur la rue Baronne de 140 pieds 6 pouces sur 152 pieds, 4 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui s'y rattachent ou qui y appartiennent d'une manière quelconque, les diverses propriétés ci-dessus décrites suivant un plan dressé par W. Thompson, député-voyer, et daté du 29 novembre 1858, et annexé à un acte passé par devant Robt. J. Kerr, notaire, le 11 janvier 1859. Les lots 1, 5 et 7 ayant l'usage d'une allée commune ayant une largeur de huit pieds et courant sur les derrières des dits lots—d'un à sept inclusivement et le lot No. 8.

Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 132, 134, 136, 138, 140 et 142 rue Baronne et seront vendus sujettes au dit bail en faveur de M. James Rey, jusqu'au 30 septembre 1880 sur le taux de $1800, payables mensuellement, et à l'obligation de louer les lieux assurés à ses propres frais. Comme cette propriété est très centrale et parfaitement convenable pour le commerce des mulets, des chevaux et autres animaux, commerce si prospère et établi d'une manière permanente en cet endroit, et pour d'autres objets, elle est excellente comme placement, offrant des avantages rares, une grande garantie et des chances presque assurées d'accroissement de revenus. Comme emplacements d'affaires ces lots présentent des avantages précieux, et il n'y a pas de meilleure localité que cette section si florissante de la ville.

5° Les grands terrains et la maison en briques à deux étages désignés par les Nos 94 et 96 rue Perdido, situés dans le 1er district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Perdido et Poydras. Les terrains sont désignés par les Nos 19 et 20, conformément au plan dressé par Jos. Pilié, arpenteur, en date du 16 janvier 1832 et annexé à un acte passé par devant N. de Armas, ancien notaire, le 12 mai 1832; ils ont chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue Perdido, sur 112 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes et privilèges y appartenant d'une façon quelconque. La maison est occupée en ce moment par M. S. Gebbs, tourneur, au prix de $420 par an, sans bail.

La propriété est contiguë au grand dépôt de meubles de H. B. Hubbard.

6° La maison en briques à deux étages No 62 Remparts, très agréable et dans un quartier central, située dans le 2e district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bienville et Conti.

Le terrain est désigné par le No 8 et mesure 25 pieds de face à la rue des Remparts sur 127 pieds 6 pouces de profondeur et 23 pieds 11 pouces dans le fond. Le dit terrain a un droit de servitude sur un passage dans le fond s'ouvrant rue Conti, de 10 pieds de largeur, conformément au plan dressé par L. J. Pilié en date du 19 septembre 1835 et annexé à un acte passé par devant F. Grima, notaire, daté le 2 septembre 1836. Ensemble avec les édifices comprenant la maison en briques à deux étages avec mansarde, No 62 rue des Remparts, qui est parfaitement bâtie et est fort agréable; elle se compose d'un vestibule et de deux salons, d'une salle à manger et d'une cuisine au rez-de-chaussée, de 3 grandes chambres à coucher au 1er étage, avec d'autres chambres, balcon, gaz, cuve, waterwork. On ne saurait rien trouver de mieux comme résidence pour hommes de profession. La maison sera livrée à l'acquéreur dès que les conditions auront été remplies.

Conditions: Un tiers ou plus, au choix de l'acquéreur, comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans ou de 2 et 3 ans en billets divisés en sommes au gré des parties intéressées et garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, avec toutes les clauses ordinaires de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente au paiement final, 5 pour cent pour honoraires d'avocats dans le cas de procès. Les améliorations devront toujours être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets. Les acquéreurs rembourseront aux vendeurs la prime d'assurance pour le terme non expiré et assumeront, en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1880. On exigera des acheteurs au moment de la vente un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication pour répondre de l'exécution de la dite vente. Les titres sont parfaitement en règle; autrement l'argent serait remboursé. Les loyers appartiendront à l'acquéreur à partir du jour de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant N. B. Trist, notaire.
16janv—10,11,17,18,24,25,31 janv vente

P. FORGET,

A l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une Pension Française, rue Douane No 167.

Service à toutes heures, chambres garnies pour familles et habitants. Le tout à des prix très modérés. 1er janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY & SON.

FOIN. FOIN. FOIN.

PAR D. E. MORPHY & SON, encanteur. Il sera vendu SAMEDI, 24 janvier 1880, à 10 1/2 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—

421 balles Foin.
Conditions—Comptant. 23 janv—2f

PAR H. & N. SAMORY.

Fabrique de tabac. Quantité de tabac en feuilles et fond de magasin, charrette, chevaux, etc.

A vendre
A l'amiable ou à l'encan,

PAR H. & N. SAMORY, Encanteurs—SAMEDI, 2 février 1880, il sera vendu à l'encan à 10 heures du matin au magasin de Monsieur D. Laisnne, encoignure des rues Decatur et Bienville, à défaut de vente à l'amiable avant le dit jour.

La machine à vapeur, ustensiles et tout l'appareil nécessaire pour fabriquer le tabac, contenus dans le dit établissement en parfait et complet état, ensemble toutes les installations du magasin, l'acquéreur devant prendre charge du bail à partir du 1er février jusqu'au 1er octobre 1880 et de payer mensuellement le loyer pendant le dit temps.

Aussi et séparément

Le stock contenu dans le dit magasin, consistant en cigares, tabac à fumer, à priser et à chiquer, pipes et autres articles de fantaisie pour fumeurs

—Aussi—

Quantité de tabac en feuilles de première qualité.

—ET—

Deux chevaux, une charrette et un buggy avec harnais complet.

Tout ce qui est ci-dessus sera vendu séparément à l'amiable à des conditions raisonnables en s'adressant soit à H. & N. Samory, encanteurs, 45 et 47 rue Decatur ou à D. Laisnne sur les lieux. 22 jan—

PAR C. E. GIRARDEY

GRANDE VENTE DE
Propriétés de choix centrales et rémunératrices près de la rue du Canal,
Convenables pour
Hommes de profession, résidences et emplacement de commerce.
Deux magnifiques résidences en briques à trois étages près du magasin de Holmes,
—ET—
La résidence et magasin en briques à deux étages, coin Dauphine et Douane, toutes deux contiguës et la vente positive
Avec le consentement des parties.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 24 janvier 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, avec le consentement des parties—

1° Ces résidences en briques, à trois étages, vastes et bien bâties, et situées au centre de la ville, désignées par les Nos 19 et 21 rue Dauphine dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Canal, Douane et Bourgogne. Elles sont toutes deux bâties sur des lots mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles et s'étendant jusque vers une allée s'ouvrant sur la rue Douane qui est un droit de servitude à cette dite propriété en commun avec les propriétés Nos 17, 19, 21 et 23 de la rue Dauphine.

Elles contiennent chacune, un corridor, 2 salons, salle à manger, cuisine et autres agréments au 1er étage. 3 beaux appartements, corridor, chambre à bain et chambres sur la galerie sur le 2d et 3ème étage, gaz, waterworks et cuves, cour pavée, etc., etc.

Elles sont toutes deux louées jusqu'au 30 septembre 1880 au taux de $1,000 par an chacune.

2° La spacieuse maison de résidence, avec magasin, à deux étages, en briques, située au No 23 de la rue Dauphine et formant l'angle Douane, dans le carré compris entre les rues Canal, Douane, Dauphine et Bourgogne.

Le terrain mesure 27 pieds 3 pouces et 2 lignes de face rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur rue Douane. Avec toutes les bâtisses, les droits, privilèges, etc. qui lui appartiennent.

Les améliorations comprennent une maison de résidence avec magasin, à deux étages construite en briques, connue sous le nom de l'établissement populaire de M. W. Wirth, marchand de meubles et louée à lui jusqu'au 1er octobre 1880 au taux de $900 par an. Sa situation centrale et sa proximité à la rue du Canal rendent cette propriété convenable comme maison de résidence ou établissement de commerce. Un meilleur placement d'argent s'offre rarement. La vente est sans limite et l'attention des capitalistes y est appelée.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans en billets souscrits à la convenance des parties intéressées, et spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur et portant toutes les clauses usuelles de 8 pour 100 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait payement 5 pour 100 pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuite pour en faire la collection, les améliorations devant être assurées et la police transférée aux porteurs des billets, et les acquéreurs assumant le payement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs payeront en outre comptant les frais de l'encanteur pour annonces et criée. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera requis de la part des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Théo. Guyol, notaire.
20 déc—20,21,27et28—jan 3,4,10,11,17et24.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence dans un des meilleurs quartiers d'affaires du Troisième District.

La grande bâtisse bien connue en briques à deux étages, avec vérandah, située au coin des rues Champs-Elysées et Chartres ou Moreau, convenable pour n'importe quel genre d'affaires.

No 25,285. Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
E. T. Parker et als vs H. Frans, tuteur, et als.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers et en partie propriétaires.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau 91 rue Royale—Il sera vendu SAMEDI, 31 janvier 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 4 juin 1879 et signé le 9 juin 1879—

Un certain morceau de terre situé dans le faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Chartres ou Moreau, Marigny et Decatur ou Victoire et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Bourgerol, le 8 avril 1834 et déposé dans le bureau de Joseph Cuvellier, notaire en cette ville, le dit lot formant le coin des rues Champs-Elysées et Chartres ou Moreau et mesurant 24 pieds 6 lignes de face à la rue des Champs-Elysées sur une profondeur de 85 pieds et face à la rue de Chartres ou Moreau. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, recouverte en ardoises, ayant à l'étage supérieur et à l'étage inférieur un grand magasin mesurant 24 pieds de face et 60 pieds de profondeur, formant le coin des rues Champs Elysées et Chartres ou Moreau.

L'arrière partie de la bâtisse faisant face à la rue de Chartres ou Moreau comprend une maison ou résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant une grande chambre à palier inférieur et au palier supérieur, cave, cour, etc.

Les tuyaux de gaz sont posés dans toute la maison.

Termes et conditions—Cinq cents piastres comptant, le reste à six et douze mois de crédit, par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer les collections, les bâtisses devant être assurées et la police transférée aux vendeurs.

Acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 déc. 3,10,17,24,31 janv

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER
17......RUE BARONNE......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Près de la SALLE GRUNEWALD.